

Année scolaire : _____

Dans le but de favoriser le bien-être des élèves transportés, le Centre de services scolaire des sommets accepte qu'un **d'une façon permanente**, une 2^e adresse **aux conditions suivantes** :

- Les parents doivent faire une demande écrite en remplissant le formulaire obtenu de l'école. **Ces demandes seront traitées après le 30 septembre**, pourvu qu'il reste des places disponibles dans le véhicule;
- Ce service doit s'intégrer au réseau de transport déjà existant et n'entraîner aucune modification de trajet, ni aucun coût supplémentaire;
- Advenant l'arrivée sur le parcours d'un nouvel élève qui a droit au transport, une place devra lui être faite dans l'autobus en enlevant le dernier enfant qui a bénéficié de ce service;
- La division du transport peut annuler ce service **en tout temps**.
- La division du transport émettra un **maximum de deux (2) laissez-passer** par élève.

À remplir obligatoirement

J'autorise le Centre de services scolaire des Sommets à :

Débarquer **Embarquer** mon enfant à cette adresse aux conditions mentionnées ci-dessus.

IDENTIFICATION

Nom de l'école :	Numéro de fiche :		
Nom de l'élève :	Prénom de l'élève		
Circuit actuel :			
1^{re} adresse :	Père	Mère	Gardienne Autres
Inscrire l'adresse :			
2^e adresse :	Père	Mère	Gardienne Autres
Inscrire l'adresse :			

Signature de l'autorité parentale

Date de la signature

ESPACE RÉSERVÉ À LA DIVISION DU TRANSPORT SCOLAIRE

Accepté	Refusé	Manque de place	Aucun parcours
Commentaires :			

Autorisée par : _____			

À déposer au secrétariat de l'école avec les preuves de résidences nécessaires